



VINCENNES ET LA CCI 94 METTENT EN OEUVRE UN FONDS DE 500 000 € EN SOUTIEN AUX ENTREPRISES

La ville de Vincennes va mettre en œuvre, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), un fonds de soutien aux entreprises et commerces, à hauteur de 500 000 €, pour aider à la relance de l'attractivité économique locale. Cette décision a été votée lors du Conseil de Territoire Paris-Est Marne & Bois, mardi 13 octobre. Vincennes est la première ville du Territoire à mettre en exécution un tel dispositif.

Vincennes compte sur son territoire un total de 10 025 entreprises ou établissements, dont 93% sont des structures comptant moins de 10 salariés. Si les pouvoirs publics se sont largement mobilisés au travers de multiples dispositifs d'aides aux entreprises (Fonds de solidarité, reports de charge, chômage partiel, prêt garanti de l'État) pendant la période de confinement et de sortie de confinement, les difficultés restent prégnantes. De plus, les incertitudes qui pèsent sur la reprise de l'activité dans les prochains mois font apparaître le besoin de soutien aux entreprises et commerces locaux. *« À l'écoute des entrepreneurs locaux, nous sommes conscients que la clef de la sortie de crise est d'aider concrètement nos entreprises. C'est pourquoi la Ville de Vincennes a souhaité s'engager à leurs côtés pour les accompagner dans le redémarrage de leurs activités »* explique Odile Séguret, Adjointe au maire chargée du Développement économique.

Le dispositif partenarial s'articule autour d'un soutien financier d'un montant global de 500 000 €, pour permettre aux entreprises et aux commerces vincennois d'assurer les dépenses liées à leur activité. Afin de s'assurer que les fonds alloués à cette aide bénéficient bien aux entreprises et commerces de la ville, la CCI sera opérateur et gestionnaire de ce fonds. La CCI Paris Île-de-France assurera également l'analyse des candidatures des demandeurs et l'attribution de fonds se fera en fonction de critères préalablement définis.

« Notre devoir d'élus de proximité est de tout mettre en œuvre pour venir en aide et soutenir nos entreprises locales. Avec ce dispositif, nous souhaitons apporter une réponse aux entreprises et commerces dont le besoin de trésorerie et d'investissement n'a pas été totalement couvert par les outils déjà en place » souligne Charlotte Libert-Albanel, Maire de Vincennes.

Mise à jour au 25 janvier 2021 : à ce jour, l'ensemble des sommes du fonds ont été allouées, il n'est plus possible d'accéder à la plateforme de dépôt des dossiers. Merci de votre compréhension.